

Note de service N° 5

Les animations pédagogiques



Inspection Académique
Circonscription Toulouse sud

La rentrée de septembre 2016 est la quatrième rentrée scolaire de la refondation de l'École de la République. Le plan d'animation pédagogique en décline au niveau départemental des priorités à savoir :

- L'accompagnement des nouveaux programmes
- Les élèves à besoins particuliers
- Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle
- Un climat scolaire apaisé pour favoriser la réussite des élèves

De manière plus précise, les 18 heures d'animation pédagogiques se répartissent de la manière suivante :

9 heures d'animations obligatoires portent sur les nouveaux programmes à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Ces 9 heures s'effectuent selon les modalités suivantes :

- Le mode de la conférence pour l'ensemble des enseignants de chaque cycle. Les dates figurent dans le plan ci-joint (Annexe 1). (Un regroupement de tous les enseignants par cycle pour 3 heures).
- Une animation obligatoire au choix par école ou par cycle, en lien avec les nouveaux programmes dans le plan proposé. (3 heures).
- Une animation obligatoire en lien avec les nouveaux programmes donne lieu à un travail spécifique dans les écoles, à partir d'une problématique qui est commune à une voire à deux écoles (3 heures).

Sur ces trois heures, un conseiller pédagogique référent vous accompagne dans la réflexion pour une durée d'une heure trente. Les écoles prendront directement contact avec le CPC référent qui figure dans le tableau joint (Annexe 2). Cette réflexion sera suivie d'une production qui sera mutualisée à l'ensemble des autres écoles de la circonscription et qui sera visible sur le site de la circonscription.

6 heures portent sur le suivi de parcours magistère.

3 heures obligatoires sont choisis par équipe d'école ou de cycle dans le programme proposé par l'équipe de circonscription.

A titre exceptionnel, des écoles ont fait savoir en fin d'année scolaire dernière qu'elles souhaitent utiliser ces trois heures pour conduire une action en lien avec le projet d'école.

Pour les écoles concernées, je vous remercie de compléter le document joint (Annexe 3) pour le 30 septembre. Je vous ferai parvenir ma décision avant les inscriptions.



Vous serez informés prochainement des modalités d'inscription pour cette année scolaire.

Mon équipe et moi - même restons à votre écoute pour vous donner des éclairages complémentaires en cas de besoin.

Je souhaite que ces temps de formation puissent nourrir votre pratique et qu'ils vous permettent de développer une pratique réflexive de votre enseignement

2/2

Sylvie MEISSE
IEN